

CSAPA & CAARUD SANS HÉPATITE

GUIDE *pratique pour le* DEPISTAGE BUVARD



A DESTINATION
DES PROFESSIONNELS
DE L'ADDICTOLOGIE

Financé
par



Présentation du projet

Le projet CSAPA & CAARUD sans hépatite vise à éradiquer l'hépatite C d'ici 2025 en développant la proposition de dépistage des hépatites virales B et C par les professionnels des CSAPA et CAARUD et en les accompagnant afin qu'une mise sous traitements soit proposée au sein même de leur structure.

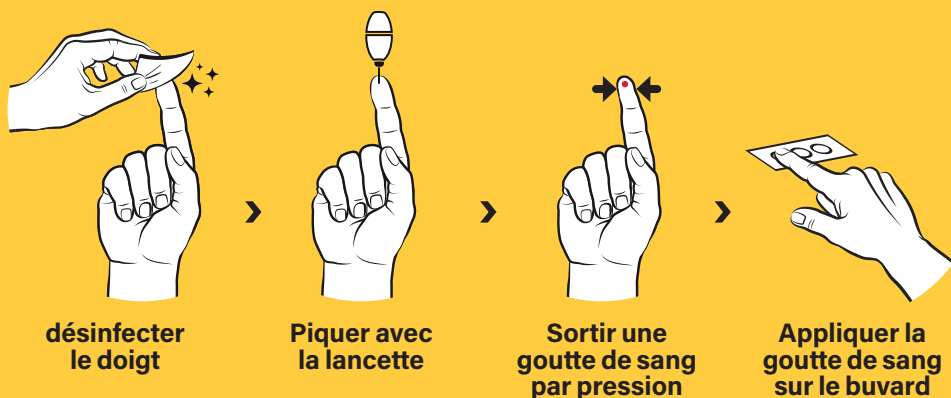
Pour mener à bien ce projet, il est essentiel de :

- **Centraliser la prise en charge** (du dépistage à la mise en place du traitement antiviral C et/ou de la vaccination antiviral B) dans un même lieu afin de faciliter la continuité du parcours de santé des usagers de drogues.
- **Mettre à disposition un kit complet aux professionnels** afin de proposer une offre de dépistage simple et adaptée.
- **Former les professionnels des CSAPA et CAARUD à l'utilisation d'outils innovants et adaptés à leurs publics** (dépistage par test buvard et fibroscan).
- **Créer un maillage territorial.**
- **Favoriser le partenariat** afin de renforcer le lien entre les structures.

Ce projet porté par le CHU de Rouen vous permet d'intégrer un protocole de recherche qui vise à estimer la prévalence et l'incidence de l'infection VHB, VHC et VIH en Normandie.

Pourquoi le test buvard ?

- Il se réalise comme un TROD (les usagers de drogue consommant par voie intraveineuse, ayant souvent un capital veineux dégradé, le dépistage ordinaire par prélèvement peut être un frein au dépistage).
- Il permet de réaliser un dépistage combiné en quelques gouttes de sang (VIH-VHC-VIB + 2 autres sérologies pour confirmer les résultats si besoin).
- Il peut être pratiqué par un médecin, un IDE ou un travailleur social.
- Possibilité de la réaliser au sein des CSAPA et CAARUD
→ le test est ensuite envoyé au laboratoire de virologie du CHU (résultat sous 15 jours).
- Le test buvard s'utilise comme un TROD.



La CHARTE du projet CSAPA & CAARUD sans Hépatite

Au sein de ma structure, je m'engage à :

- Intensifier le dépistage avec la mise en place du protocole buvard.
- Intensifier le dépistage de la fibrose hépatique (avec l'utilisation d'un fibroscan mobile).
- Mettre en place le traitement VHC selon le parcours simplifié. *
- Créer mon réseau de professionnels relai ville /hôpital.
- Inciter, informer et sensibiliser sur la vaccination VHB.

*la mise sous traitement nécessite une ouverture de droit à l'assurance maladie

SIGNATURE de la structure

SIGNATURE du centre expert de référence

Le parcours simplifié



Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnances FIBROTEST

Test non-invasif pour estimer la fibrose du foie

- Réaliser un **FibroTest** dans le cadre d'un diagnostic de **l'hépatite C** pris en charge par l'assurance maladie : FibroTest (B 140, Code NABM 1001)

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnances FIBROTEST

Test non-invasive pour estimer la fibrose du foie

- Réaliser un FibroTest dans le cadre d'un diagnostic de **l'hépatite C**
pris en charge par l'assurance maladie : FibroTest (B 140, Code NABM 1001)

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnances FIBROMETRE

Test non-invasive pour estimer la fibrose du foie

- Réaliser un **Fibromètre** dans le cadre d'un diagnostic de **l'hépatite C** pris en charge par l'assurance maladie : FibroTest (B 140, Code NABM 1001)

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnances FIBROMETRE

Test non-invasive pour estimer la fibrose du foie

- Réaliser un Fibromètre dans le cadre d'un diagnostic de **l'hépatite C**
pris en charge par l'assurance maladie : Fibromètre (B 140, Code NABM 1001)

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnance traitement VHC

- EPCLUSA 1 comprimé par jour.
- QSP 12 semaines.
- En cas d'oubli de prise : si l'oubli date de plus de 18 heures après la prise habituelle, le comprimé ne doit pas être pris. Attendre et prendre la dose suivante comme prévu.
- En cas de vomissement : si les vomissements surviennent dans les 3h suivant la prise, un comprimé doit être repris.
- Si le délai est supérieur à 3h, un comprimé ne doit pas être repris. Attendre et prendre la dose.

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnance traitement VHC

- EPCLUSA 1 comprimé par jour.
- QSP 12 semaines.
- En cas d'oubli de prise : si l'oubli date de plus de 18 heures après la prise habituelle, le comprimé ne doit pas être pris. Attendre et prendre la dose suivante comme prévu.
- En cas de vomissement : si les vomissements surviennent dans les 3h suivant la prise, un comprimé doit être repris.
- Si le délai est supérieur à 3h, un comprimé ne doit pas être repris. Attendre et prendre la dose.

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnance traitement VHC

- MAVIRET 3 comprimés en une seule fois le matin pendant le repas.
- QSP 8 semaines.
- En cas d'oubli de prise : si l'oubli date de plus de 18 heures après la prise habituelle, le comprimé ne doit pas être pris. Attendre et prendre la dose suivante comme prévu.
- En cas de vomissement : si les vomissements surviennent dans les 3h suivant la prise, un comprimé doit être repris.
- Si le délai est supérieur à 3h, un comprimé ne doit pas être repris. Attendre et prendre la dose suivante comme prévu.

SIGNATURE

Identité du prescripteur

N° RPPS ou Adeli

Le / /

Nom et prénom du patient :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Ordonnance traitement VHC

- MAVIRET 3 comprimés en une seule fois le matin pendant le repas.
- QSP 8 semaines.
- En cas d'oubli de prise : si l'oubli date de plus de 18 heures après la prise habituelle, le comprimé ne doit pas être pris. Attendre et prendre la dose suivante comme prévu.
- En cas de vomissement : si les vomissements surviennent dans les 3h suivant la prise, un comprimé doit être repris.
- Si le délai est supérieur à 3h, un comprimé ne doit pas être repris. Attendre et prendre la dose suivante comme prévu.

SIGNATURE

À la fin du traitement

- Si la charge virale est indétectable, on peut conclure à une guérison virologique.

Suivi Post-traitement

- Si la charge virale est indétectable 12 semaines après la fin du traitement, alors, on peut conclure à une guérison virologique.
- Pour les patients à risque de réinfection, proposer un contrôle régulier de la charge virale.
- Informer le patient de la persistance des anticorps anti-VHC non protecteurs après la guérison virologique (donc risque de réinfection toujours possible).



CSAPA & CAARUD SANS HÉPATITE En Normandie

L'élimination de l'hépatite C à l'horizon 2025 est inscrite dans le plan « priorité prévention » présenté en mai 2018 par le ministère de la santé. Le système de santé français garantit l'accès de tous aux traitements, sans discrimination et grâce à cette avancée, nous pouvons aller vers l'élimination de l'hépatite C.

À ce jour en France, on estime le nombre de patients porteurs d'une hépatite chronique C à :

- 74 000 non dépistés
- 36 000 en rupture de soins

Ce sont plus de la moitié des patients qui ne seraient pas dépistés, notamment parmi les publics vulnérables, les usagers de drogues et les migrants dont l'accès à notre système de santé est plus difficile.

Pour toutes questions relatives aux dépistages et/ou à la mise sous traitement du patient, vous pouvez contacter :

- **CHU de Rouen :** depistage-hepatite@chu-rouen.fr
- **CHU de Caen :** boîte mail dédiée

Financé
par

